



# M U I Z O N

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE 2021

Etaient présents tous les membres formant la majorité des membres en exercice à l'exception de Mesdames BOUCHE (représentée par Mme ARNOULD), HOUEL (représentée par Mr BRUYERES), et Messieurs DUBOIS (représenté par Mr PERIN), BUREAU (représenté par Mr RENARD), SENECAILLE (représenté par Mr COLPIN) et Madame DEGAY, Monsieur DUARTE excusés.

#### **1- VENTE DES PARCELLES SUITE AU LEG DE MADAME PETRICIC A LA COMMUNE**

Concernant la parcelle ZE338 située au 3 rue du Grand Pré, la précédente promesse de vente est rompue, un nouvel acheteur s'est porté acquéreur.

Le conseil municipal délibère favorablement et à l'unanimité afin d'autoriser le Maire à poursuivre les démarches nécessaires à la conclusion de la vente à hauteur de 185.000 euros.

#### **2- CREATION DE POSTE**

Afin de palier au départ de Mélanie MENIS, Bibliothécaire de MUIZON depuis 21 ans, le contrat de sa collègue Bénédicte STEINMETZ augmente de 17 heures à 28 heures par semaine.

Le conseil délibère favorablement concernant la création du poste d'adjoint territorial du Patrimoine à temps incomplet à 28h/semaine.

#### **3- DELIBERATION VIREMENT DE CREDITS**

En lien avec Madame le Receveur Municipal, afin de pouvoir honorer les prochaines factures des Notaires concernant le don et le leg de Mesdames PETRICIC et ETIENNE,

Le conseil municipal vote favorablement moins 2 abstentions (Mr PERIN et son pouvoir) pour le virement de crédit suivant :

2000 € du compte 2313 opération 102 au compte 2111 opération 103.

#### **4- DENOMINATION DU GYMNASSE**

A la suite de l'enquête de population Muizonnaise concernant le futur du nom du gymnase,

Les résultats sont les suivants (sur 141 retours) :

18 bulletins pour « le Champ' »

81 bulletins pour « Le Gymnase du Champ Jeudi »

22 bulletins pour « Le Champ' Muizonnais »

11 bulletins « autre »

9 bulletins « sans opinion »

Le conseil municipal, en accord avec les muizonnais, dénomme le gymnase « Gymnase du Champ Jeudi » à l'unanimité.

#### **5- ARRETE VITESSE DANS LE VILLAGE**

En accord avec les muizonnais et suite à l'enquête de population un arrêté sera pris afin de limiter la vitesse dans le village comme suit :

**Le village de Muizon y compris en Zone Industrielle est limité à 30 km/heure,**

**La Rue de la Gare en Zone Industrielle est limitée à 50 km/heure,**

**La Rue des écoles et la Place du Commerce sont limitées à 20 km/heure**

## **6- PAROLES AUX ADJOINTS**

JM COLPIN, adjoint aux travaux :

La fin des travaux rue de la Gare prévue début août, faute de budget pour le revêtement, est reculée à 2022 (sans précision de date).  
La pose de nouveaux lampadaires Rue des Bouleaux se fera courant novembre.  
Le préau de l'école maternelle sera posé pendant les vacances de la Toussaint.

## **7- A VENIR...**

### **PORTES OUVERTES MAIRIE / SALLE MULTI ACTIVITES / GYMNASSE**

Les 15 et 16 octobre 2021 sont proposés des Portes Ouvertes afin que les Muizonnais puissent visiter les locaux neufs de la Commune.

Le vendredi, vous serez accueillis en Mairie et dans la Salle Multi-activités de 16h30 à 18h00,

Le samedi, vous pourrez visiter le Gymnase de 15h00 à 18h00.

### **INAUGURATION GYMNASSE le 23 octobre 2021**

Dès 10h30 : ouverture des portes du Gymnase

10h50 : Arrivée des personnalités au Gymnase et inauguration officielle

11h30 : discours

Dès 14 heures : début des démonstrations des nombreuses activités par les membres des Associations de la Commune

### **POTEAUX BOIS FIBRE OPTIQUE**

Aux muizonnais et muizonnaises qui se sont étonnés de la pose de poteaux bois sur les trottoirs de notre Commune, après enquête, il n'est guère possible de faire autrement actuellement si chacun veut profiter de la fibre à sa mise en disponibilité.

Ces poteaux seront enlevés dans 3 ans avec la disparition des poteaux béton, quand tous les réseaux seront installés en souterrain.

On a l'impression de revenir plusieurs dizaines d'années en arrière, j'espère seulement à un enfouissement de toutes les lignes dans les meilleurs délais.

## **7. MOT AUX MUIZONNAIS**

### **RECHERCHE DE BENEVOLES**

Vous êtes disponible, vous avez du temps à consacrer au bénévolat, le Maire et son Adjointe vous invitent à une rencontre en Mairie pour en discuter.

Vous trouverez peut-être un secteur où vous investir tel que la bibliothèque ou Marel.

Ce sera avec plaisir pour nous d'en parler avec vous.

### **TOTEM JARDIN DU SOUVENIR**

La commune s'est dotée d'un totem pour pouvoir inscrire le nom, prénom, année de naissance et de décès des personnes incinérées dont les cendres ont été épanchées au jardin du souvenir de Muizon.

Afin de répondre aux souhaits des familles concernées, il vous est demandé de vous présenter au secrétariat de mairie afin de réserver une plaque gravée par les soins de la mairie et qui sera disposée sur le totem (coût 200 €).

Pour réaliser cette opération dans les meilleurs délais, votre demande est souhaitée pour le 30 novembre au plus tard, les plaques pouvant être ainsi réalisées et posées pour janvier 2022.

### **PERMANENCES POUR L'AIDE A LA DECLARATION D'IMPOTS A GUEUX**

Des questions sur votre avis d'impôts ? Une permanence de la Direction Départementale des Finances Publiques aura lieu le Mardi 5 octobre 2021 de 14h à 17h au Pôle de Champagne-Vesle.

### **RELEVÉ DES COMPTEURS - VEOLIA**

La campagne de relevé à distance des index des abonnés équipés de compteurs avec modules radio à partir de la semaine du lundi 27 septembre.

Cette campagne ne nécessitera aucune sollicitation auprès des abonnés puisqu'elle sera assurée par un agent VEOLIA qui circulera dans les rues en véhicule équipé d'une antenne et d'un récepteur permettant le relevé à distance des index.

Des repasses seront réalisées sur ces communes afin de procéder au relevé des index manquants.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
**18 OCTOBRE 2021**  
**20h**